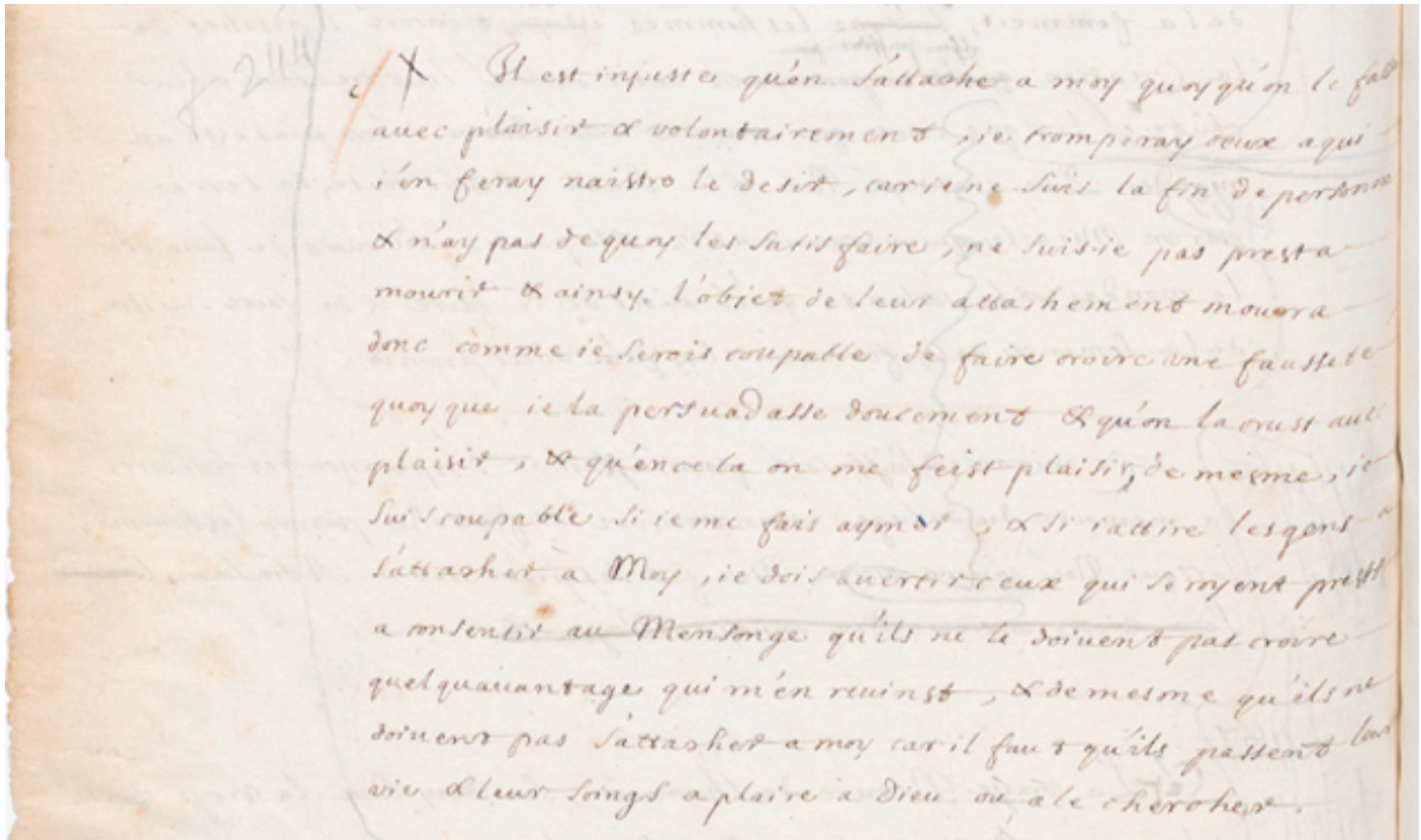
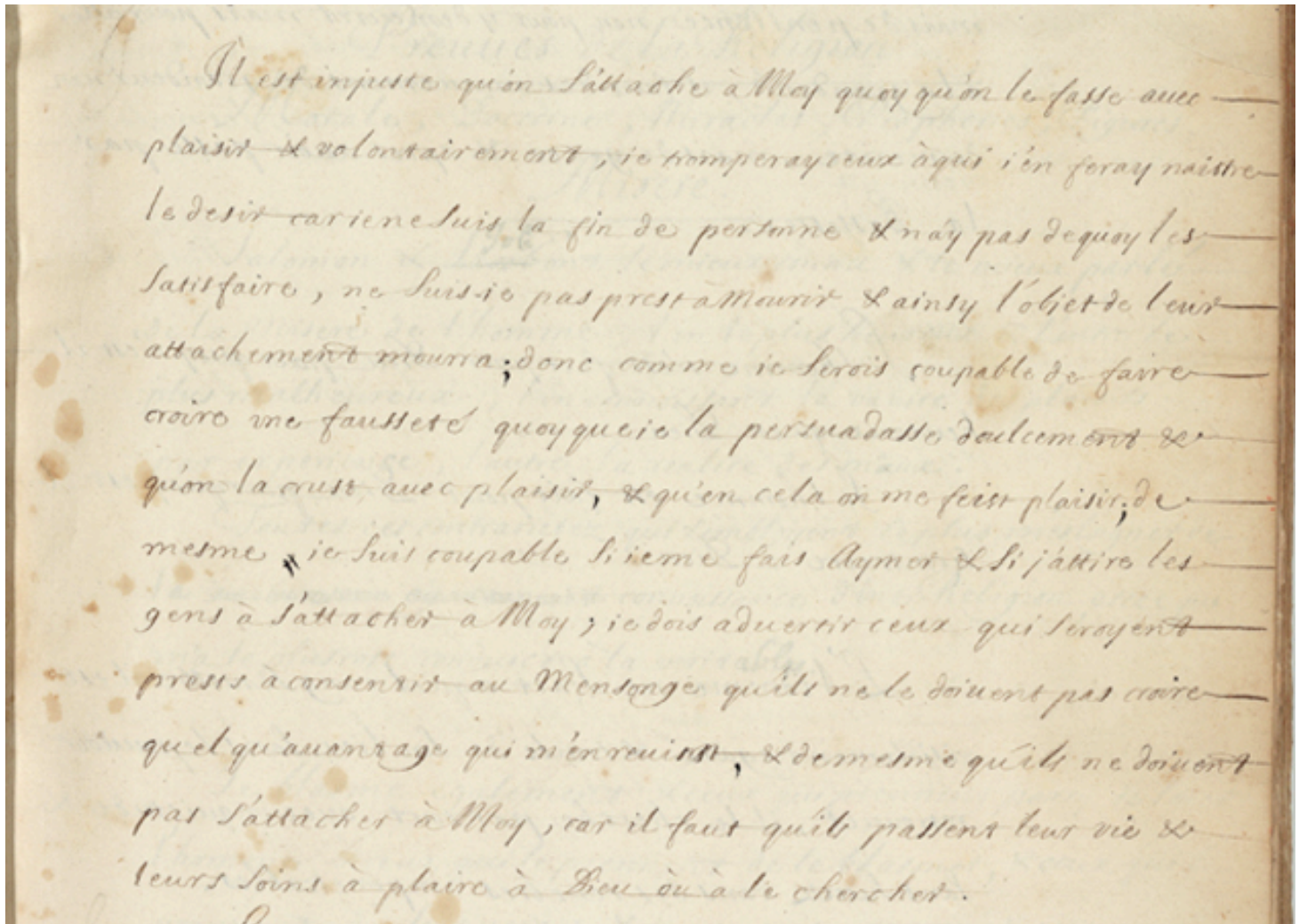


Transcriptions des Copies C₁ et C₂C₁, p. 193 v° (l'image du texte est déformée à droite)

Il est injuste qu'on s'attache a moy quoy qu'on le fasse
 avec plaisir & volontairement, je tromperay ceux a qui
 j'en feray naistre le desir, car je ne suis la fin de personne
 & n'ay pas de quoy les satisfaire, ne suis-je pas prest a
 mourir & ainsy l'objet de leur attachement mourra
 donc comme je serois coupable de faire croire une fausseté
 quoy que je la persuadasse doucement & qu'on la crust avec
 plaisir, & qu'en cela on me feist plaisir, de mesme, je
 suis coupable **si je me fais** aymer, & si j'attire les gens a
 s'attacher à Moy, je dois avertir ceux qui seroyent prest[s]
 a consentir au Mensonge qu'ils ne le doivent pas croire
 quelque avantage qui m'en revinst, & de mesme qu'ils ne
 doivent pas s'attacher a moy car il faut qu'ils passent leur
 vie & leur soings **a plaire** à Dieu où à le chercher.

(c'est nous qui soulignons)

C₂, p. 5

Marques en marge de C₁ (concordance et 8 au crayon, une lettre et un X à la plume) et de C₂ (J au crayon) : voir la description des Copies C₁ et C₂. La personne qui a numéroté les textes dans C₁ a regroupé ce texte avec le précédent (n° 12).

Une lettre a été ajoutée dans la marge devant chaque texte transcrit dans la page 193 v° de C₁. Le fragment courant porte la lettre c. Les autres textes portent respectivement les lettres a, b (fragments précédents), d et e.

Un X a été écrit à la plume au milieu de l'alinéa dans C₁. Le fragment a été pris en compte dans l'édition de 1670. Voir cette étude dans le fragment précédent.

Les Copies transcrivent le même texte. Le copiste a écrit par erreur *leur soings* dans C₁.

Dans C₂, le réviseur a corrigé la ponctuation : il a ajouté un point virgule après *mourra* (pour éviter la lecture *mourra donc*), une virgule après *avec plaisir*, un point virgule après *feist plaisir* et une virgule après *revinst* ; il a supprimé la virgule après *de mesme*.

Ces Copies servent de référence car l'original de Pascal a disparu. Il a été remplacé dans le *Recueil des originaux* par une copie qui a été établie par Jean Domat après la mort de Pascal. Si Gilberte Périer (sœur aînée de Pascal) a cité ce texte dans la *Vie de Pascal*, qu'elle aurait rédigé juste après la mort de Pascal, son manuscrit ne peut servir de référence car il a disparu. Des copies, dont certaines ont été établies avant la première édition de 1684, ont bien été conservées mais des différences existent avec les Copies.

On notera une différence avec la copie de Domat : les Copies transcrivent *si je me fais aimer* alors que Domat écrit *de me faire aimer*.

Les Copies transcrivent aussi *qu'on la crust [...] on me feist plaisir [...] qui m'en revinst*, qui sont proposés au subjonctif, contrairement à Domat qui écrit *qu'on la crut [...] on me fit plaisir [...] qui m'en revint*.

Le texte est séparé des autres fragments dans la Copie C₁. En revanche, le copiste a omis de le séparer du fragment suivant dans C₂.

L'édition de 1684 donne un texte en partie différent, p. 35-36 : (en rouge : les différences par rapport aux Copies)

Il est injuste qu'on s'attache ■, quoi qu'on le fasse avec plaisir et volontairement : je tromperais ceux à qui je ferais naître ce désir, car je ne suis la fin de personne, et n'ai ■ de quoi le satisfaire. Ne suis-je pas prêt à mourir ? et ainsi l'objet de leur attachement mourra donc ? Comme je serais coupable de faire croire une fausseté quoique je la persuadasse doucement, ■ qu'on la crût avec plaisir, et qu'en cela on me fit plaisir : de même je suis coupable si je me fais aimer, et si j'attire les gens à s'attacher à moi : je dois avertir ceux qui seraient prêts à consentir au mensonge qu'ils ne le doivent pas croire, quelque avantage qu'il m'en revienne, et de même qu'ils ne doivent pas s'attacher à moi, car il faut qu'ils passent leur vie et leurs soins à plaire à Dieu et à le chercher.

Elle propose cependant *si je me fais aimer et à plaire à Dieu* comme les Copies.

J. Mesnard (OC I, p. 541-642) a reconstitué deux versions de la *Vie de Pascal* écrites par Gilberte. Nous en avons extrait le texte du fragment : (en rouge : les différences par rapport aux Copies)

Version 1 (OC I, § 63, p. 593) : Il est injuste qu'on s'attache à moi, quoiqu'on le fasse avec plaisir et volontairement. Je tromperais ceux à qui j'en ferais naître le désir ; car je ne suis la fin de personne et n'ai pas de quoi les satisfaire. Ne suis-je pas prêt à mourir ? et ainsi l'objet de leur attachement mourra. Donc, comme je serais coupable de faire croire une fausseté, quoique je la persuadasse doucement, et qu'on la crût avec plaisir, et qu'en cela on me fit plaisir ; de même, je suis coupable si je me fais aimer, et si j'attire les gens à s'attacher à moi. Je dois avertir ceux qui seraient prêts à consentir au mensonge qu'ils ne le doivent pas croire, quelque avantage qui m'en revînt ; et de même, qu'ils ne doivent pas s'attacher à moi ; car il faut qu'ils passent leur vie et leurs soins à ■ Dieu ou à le chercher.

Version 2 (OC I, § 76, p. 632) : Il est injuste qu'on s'attache à moi, quoiqu'on le fasse avec plaisir et volontairement. Je tromperais ceux à qui j'en ferais naître le désir ; car je ne suis la fin de personne, et n'ai pas de quoi les satisfaire ; ne suis-je pas prêt à mourir ? Et ainsi l'objet de leur attachement mourra. Donc, comme je serais coupable de faire croire une fausseté, quoique je la persuadasse doucement, et qu'on la crût avec plaisir, et qu'en cela on me fit plaisir : de même je suis coupable si je me fais aimer, et si j'attire des gens à s'attacher à moi. Je dois avertir ceux qui seraient prêts à consentir au mensonge qu'ils ne le doivent pas croire, quelque avantage qui m'en revînt ; et de même, qu'ils ne doivent pas s'attacher à moi ; car il faut qu'ils passent leur vie et leurs soins à plaire à Dieu ou à le chercher.